
Catégorie fonds d'actions outre-mer Russell

30 JUIN 2011

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais ne renferme pas l'ensemble des états financiers annuels audités de la Catégorie. Vous pouvez également obtenir un exemplaire additionnel du rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds et des états financiers annuels en visitant notre site Web ou le site de SEDAR à www.sedar.com. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille de la Catégorie en composant le 1-888-509-1792, en accédant à notre site Web au www.russell.com/ca ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Investissements Russell Canada Limitée, 100, King Street West, 1, First Canadian Place, bureau 5900, Toronto (Ontario), M5X 1E4.

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs sur la Catégorie, sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs sont des énoncés prédictifs, et dépendent de circonstances ou d'événements futurs, ou y font référence, ou comportent des termes comme « prévoir », « anticiper », « projeter », « croire », « estimer » ou des versions négatives de ces termes, et des expressions semblables. En outre, tout énoncé portant sur les stratégies, les perspectives ou le rendement futur ainsi que sur l'avenir possible de la Catégorie constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et les projections quant aux événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres choses, au risque et aux incertitudes touchant la Catégorie et aux hypothèses qui ont été établies à son égard, ainsi qu'aux facteurs économiques. Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par la Catégorie. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, notamment les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les facteurs de marché, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des capitaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications dans la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, et les catastrophes.

Il est à souligner que la liste ci-dessus n'est pas exhaustive. Les lecteurs sont encouragés à examiner attentivement ces facteurs et autres avant de prendre une quelconque décision de placement, et il leur est vivement conseillé de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, ils devraient prendre note que la Catégorie n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments.

Catégorie fonds d'actions outre-mer Russell

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement de la Catégorie consiste à offrir un rendement global et une diversification additionnelle aux investisseurs canadiens, surtout en prenant des positions dans les actions d'entreprises hors Canada et États-Unis qui sont inscrites à une ou des bourses reconnues, et en faisant l'acquisition de titres à revenu fixe et d'instruments financiers émis par des gouvernements et des entreprises hors Canada et États-Unis.

Afin de réaliser son objectif, la Catégorie investit dans des parts du Fonds d'actions outre-mer Russell (le « Fonds sous-jacent »).

L'investissement de la Catégorie dans le Fonds sous-jacent permet une diversification parmi les catégories d'actif, les styles de placement et les sous-conseillers.

L'indice de référence actuel de la Catégorie, dont le rendement sert de point de comparaison à celui de la Catégorie, est l'indice Russell des sociétés à forte capitalisation de pays développés hors Amérique du Nord (net) (la « référence »). Chaque sous-conseiller peut se voir attribuer une référence distincte pour les actifs des Fonds sous-jacents qu'il gère, pour que soit mieux reflété le style de placement ou le segment du marché du sous-conseiller.

Résultats

Pour l'exercice clos le 30 juin 2011, la Catégorie fonds d'actions outre-mer Russell (la « Catégorie ») a affiché un rendement de 16,12 %*, comparativement à 18,79 % pour sa référence, l'indice Russell des sociétés à forte capitalisation de pays développés hors Amérique du Nord (net).

Pendant la période, l'actif net de la Catégorie a augmenté de 5,9 M\$ par suite d'une plus-value sur titres de 4,7 M\$, de souscriptions nettes de 1,8 M\$ et d'une perte de placement nette de 0,6 M\$. La perte de placement nette s'entend du revenu de placement total gagné sur les titres, moins les charges de la Catégorie. Les charges de la Catégorie ont augmenté de 102 000 \$ (environ 22 %) par rapport à la période précédente, surtout à cause de l'accroissement des frais de gestion imputable à l'augmentation de l'actif net de la Catégorie et de l'entrée en vigueur de la taxe de vente harmonisée (TVH) le 1^{er} juillet 2010.

Le second semestre de 2010 a été caractérisé par l'optimisme et par la performance vigoureuse des marchés outre-mer, alors que le Fonds sous-jacent et la référence bondissaient tous deux de plus de 20 %. Cependant, dans la deuxième moitié de l'exercice, alors que persistait la crise de la dette européenne et qu'on craignait de plus en plus son incidence éventuelle sur le système financier mondial, les investisseurs ont privilégié les placements peu risqués et les rendements se sont avérés modestes. Les appréhensions inflationnistes dans les pays émergents ont aussi pesé sur les choix des investisseurs, de sorte que les marchés développés ont été préférés aux marchés émergents.

Dans l'ensemble, ce sont les caractéristiques de croissance des entreprises qui ont animé les marchés boursiers pendant l'exercice. Dans ce contexte, les sous-conseillers ont misé plutôt sur les perspectives de croissance future que sur les entreprises sous-évaluées. Cependant, au cours du premier semestre de 2011, les investisseurs se sont mis à préférer, aux placements dans les entreprises à croissance prévisionnelle élevée, ceux dans les entreprises à croissance stable. Par ailleurs, les actions d'entreprises aptes à accélérer leur expansion à long terme (titres à fort momentum à long terme) ont été favorisées, alors que celles d'entreprises aptes à accélérer leur expansion à court terme (titres à fort momentum à court terme) ont nuï au rendement. De plus, les investisseurs ont tablé sur les grandes entreprises peu endettées pendant l'exercice, vraisemblablement à cause de l'incertitude grandissante entourant les marchés des capitaux depuis quelques années.

Arrowstreet Capital, Limited Partnership a surpassé la référence pour l'exercice clos le 30 juin 2011 et a été le sous-conseiller le plus performant du Fonds sous-jacent pendant la période. Son apport en valeur a été le plus important grâce à sa sous-pondération du Japon et à une sélection de titres favorable dans ce pays. Malgré le séisme et le tsunami survenus en mars 2011, les actions

nippones dans le secteur de la consommation discrétionnaire ont affiché une belle tenue pendant l'exercice, et Arrowstreet a tiré parti d'un certain nombre d'achats sélectifs. Le choix de titres parmi les institutions financières européennes a aussi souri à Arrowstreet, en dépit des problèmes auxquels est confronté le secteur.

Devancé par la référence pour l'exercice clos le 30 juin 2011, William Blair & Company, LLC a été le sous-conseiller le moins performant du Fonds sous-jacent pendant la période, notamment à cause d'une piètre sélection de titres dans plusieurs secteurs, surtout ceux de l'énergie, des services financiers et des soins de santé.

Risque

L'ensemble des risques courus par la Catégorie est décrit dans le prospectus. Au cours de la période, il n'y a eu aucun changement important dans le profil de risque de la Catégorie. Le profil de risque de la Catégorie et le bien-fondé du placement correspondent toujours à la description qui en est faite dans le prospectus.

Toutefois, avec effet au 29 juin 2011 et tel qu'il est décrit dans le prospectus de la Catégorie, les Fonds Russell ont adopté la méthode d'évaluation des risques recommandée par l'Institut des Fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») afin de garantir la conformité avec les exigences du nouveau formulaire 81-101F3, *Contenu de l'aperçu du Fonds, du Règlement 81-101 sur le régime de prospectus des organismes de placement collectif*. La cote de risque attribuée à cette Catégorie est donc demeurée la même, « moyen », afin qu'elle soit conforme à la méthode et à la terminologie d'évaluation des risques de l'IFIC.

Événements récents

Le 1^{er} juillet 2010, la Colombie-Britannique et l'Ontario ont adopté la taxe de vente harmonisée (TVH), respectivement au taux de 12 % et de 13 %. Aussi la Catégorie est-elle désormais tenue de payer une taxe provinciale additionnelle sur les frais de gestion et d'exploitation, sauf les droits de dépôt. L'assujettissement à la TVH est fondé sur la province de résidence de l'actionnaire. Par conséquent, la Catégorie applique un taux mixte de TVH fondé sur le nombre moyen pondéré d'actionnaires de chaque province pour chaque série de la Catégorie. La TVH devrait faire augmenter le ratio des frais de gestion de la Catégorie.

Avec effet au 1^{er} janvier 2011, la référence de la Catégorie est passée de l'indice MSCI EAEO (net) à l'indice Russell des sociétés à forte capitalisation de pays développés hors Amérique du Nord (net), qui représente mieux les marchés où le Fonds sous-jacent investit.

Les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») remplaceront les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») pour les entreprises ayant une obligation d'information du public, qui comprennent les fonds d'investissement et d'autres émetteurs assujettis. Le 12 janvier 2011, le Conseil des normes comptables du Canada (« CNC ») a décidé de reporter d'une autre année, soit au 1^{er} janvier 2013, l'adoption des IFRS par les sociétés de placement, qui ont donc deux années de plus que les autres entités ayant une obligation d'information du public pour adopter les IFRS. En vue de se conformer aux exigences des IFRS le moment venu, le gestionnaire a pris les dispositions suivantes :

- Il a mis sur pied un groupe de travail chargé de préciser les principales différences entre les PCGR du Canada et les IFRS et de coordonner le passage aux IFRS.
- Il a relevé les domaines où il faudra modifier l'information présentée en vertu des IFRS.
- Il a évalué le niveau de préparation des systèmes actuels d'information comptable et de technologie de l'information à la transition aux IFRS.
- Il a évalué les incidences probables des IFRS sur les aspects touchant à l'exploitation des entreprises, comme les contrôles internes, la dotation en personnel et les besoins en formation.

* Selon le rendement des actions de série B, déduction faite des charges payées par la Catégorie. Le rendement des actions des séries E et F s'est établi à 16,95 % et 18,08 % respectivement. Le rendement des séries d'actions peut changer en raison de la variation des charges. Pour de plus amples détails, veuillez vous reporter à la section « Description des séries et frais de gestion ».

Catégorie fonds d'actions outre-mer Russell

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Selon les différences observées actuellement entre les PCGR du Canada et les IFRS, il est prévu que l'adoption des IFRS n'aura aucune incidence sur le calcul de l'actif net ou de la valeur liquidative. Les IFRS devraient avoir une incidence sur la présentation globale des états financiers et obliger le gestionnaire à fournir des renseignements supplémentaires dans les notes annexes. Par contre, l'évaluation actuelle du gestionnaire quant aux conséquences des IFRS risque de changer si de nouvelles normes sont émises ou si les interprétations des normes actuelles sont révisées.

Opérations entre apparentés

Gestionnaire, conseiller en valeurs et placeur principal

La Catégorie est gérée par Russell. Russell est une filiale en propriété exclusive de Frank Russell Company (« FRC »).

Russell fournit tous les services de gestion et d'administration dont la Catégorie a besoin pour mener ses activités quotidiennes, ou en coordonne la prestation, y compris les services de conseil en placement, les services de tenue des comptes et des registres, et d'autres services.

Russell est le conseiller en valeurs de la Catégorie (le « conseiller en valeurs »). Russell a conclu avec FRC et Russell Implementation Services Inc. (« RIS »), un membre du même groupe, des conventions de sous-conseiller visant la prestation de services à la Catégorie.

Russell est également le placeur principal de la Catégorie et détient les droits exclusifs lui permettant de placer et de coordonner le placement des actions de la Catégorie dans toutes les provinces et dans tous les territoires du Canada où celles-ci peuvent être vendues.

Russell reçoit des honoraires de gestion mensuels, calculés quotidiennement en fonction de la valeur liquidative moyenne de chaque série d'actions de la Catégorie et payés mensuellement.

Description des séries

La Catégorie offre des actions des séries B, E et F.

Les actions de série B comportent des frais de gestion annuels. Le courtier reçoit des commissions de suivi qui proviennent de ces frais. Les actions de série E comportent des frais de gestion moindres. Le courtier touche des commissions de suivi prélevées sur ces frais.

Les actions de série F sont offertes uniquement aux investisseurs qui participent à un programme intégré ou à un programme de services contre rémunération. Ces actions sont assorties de frais de gestion modiques. Elles ne prévoient le paiement d'aucune commission de suivi au courtier. Plutôt, chaque investisseur négocie des honoraires permanents distincts, payés directement au courtier.

Frais de gestion

Les frais de gestion annuels payés par la Catégorie correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne de chaque série, à l'exclusion des impôts applicables et des frais d'exploitation. Le pourcentage est présenté ci-après :

Série B	Série E	Série F
2,50 %	1,85 %	1,00 %

À partir de ces frais, Russell paie d'autres fournisseurs de services, dont les placeurs et les sous-conseillers. Les principaux services rendus, exprimés en pourcentage, sont présentés ci-après :

	Pourcentage des frais de gestion
Commissions de vente et de suivi	45 %
Conseil en valeurs et autres frais	55 %

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières concernant la Catégorie et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les exercices clos le 30 juin.

Actif net par action de la Catégorie¹⁾

Série B	2011	2010	2009*
Actif net au début de la période	10,07 \$	10,26 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités			
Total des produits	- \$	- \$	- \$
Total des charges	(0,32) \$	(0,29) \$	(0,17) \$
Gains (pertes) réalisés de la période	0,27 \$	0,21 \$	(0,08) \$
Gains (pertes) non réalisés de la période	1,68 \$	(0,24) \$	0,91 \$
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités²⁾	1,63 \$	(0,32) \$	0,66 \$
Distributions			
Revenus de placement (sauf les dividendes)	- \$	- \$	- \$
Dividendes	- \$	- \$	- \$
Gains en capital	- \$	- \$	- \$
Remboursement de capital	- \$	- \$	- \$
Total des distributions annuelles³⁾	- \$	- \$	- \$
Actif net à la fin de la période	11,69 \$	10,07 \$	10,26 \$

Série E	2011	2010**
Actif net au début de la période	9,90 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités		
Total des produits	- \$	- \$
Total des charges	(0,24) \$	(0,20) \$
Gains (pertes) réalisés de la période	0,27 \$	0,17 \$
Gains (pertes) non réalisés de la période	1,20 \$	(1,48) \$
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités²⁾	1,23 \$	(1,51) \$
Distributions		
Revenus de placement (sauf les dividendes)	- \$	- \$
Dividendes	- \$	- \$
Gains en capital	- \$	- \$
Remboursement de capital	- \$	- \$
Total des distributions annuelles³⁾	- \$	- \$
Actif net à la fin de la période	11,58 \$	9,90 \$

Série F	2011	2010	2009*
Actif net au début de la période	10,34 \$	10,37 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités			
Total des produits	- \$	- \$	- \$
Total des charges	(0,13) \$	(0,12) \$	(0,07) \$
Gains (pertes) réalisés de la période	0,28 \$	0,22 \$	(0,08) \$
Gains (pertes) non réalisés de la période	1,69 \$	(0,12) \$	0,86 \$
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités²⁾	1,84 \$	(0,02) \$	0,71 \$
Distributions			
Revenus de placement (sauf les dividendes)	- \$	- \$	- \$
Dividendes	- \$	- \$	- \$
Gains en capital	- \$	- \$	- \$
Remboursement de capital	- \$	- \$	- \$
Total des distributions annuelles³⁾	- \$	- \$	- \$
Actif net à la fin de la période	12,21 \$	10,34 \$	10,37 \$

* Du 27 octobre 2008 au 30 juin 2009

** Du 20 juillet 2009 au 30 juin 2010

- 1) Les renseignements présentés proviennent des états financiers annuels audités de la Catégorie.
- 2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel d'actions en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.
- 3) Les distributions ont été réinvesties dans des actions additionnelles de la Catégorie, à moins que l'actionnaire n'ait demandé un remboursement au comptant.

Catégorie fonds d'actions outre-mer Russell

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Ratios et données supplémentaires

Série B	2011	2010	2009*
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	15 208 \$	12 642 \$	10 619 \$
Nombre d'actions en circulation ¹⁾	1 300 737	1 255 600	1 035 011
Ratio des frais de gestion ²⁾	2,98 %	2,81 %	2,70 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	3,13 %	3,14 %	3,04 %
Ratio des frais d'opération (%) ³⁾	0,15 %	0,12 %	0,17 %
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	16,02 %	22,25 %	7,52 %
Valeur liquidative par action	11,69 \$	10,07 \$	10,26 \$

Série E	2011	2010**
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	1 618 \$	614 \$
Nombre d'actions en circulation ¹⁾	139 778	62 055
Ratio des frais de gestion ²⁾	2,30 %	2,13 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	2,44 %	2,45 %
Ratio des frais d'opération (%) ³⁾	0,15 %	0,12 %
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	16,02 %	22,25 %
Valeur liquidative par action	11,58 \$	9,90 \$

Série F	2011	2010	2009*
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	12 327 \$	10 035 \$	11 085 \$
Nombre d'actions en circulation ¹⁾	1 009 415	970 333	1 068 774
Ratio des frais de gestion ²⁾	1,32 %	1,23 %	1,13 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	1,47 %	1,56 %	1,47 %
Ratio des frais d'opération (%) ³⁾	0,15 %	0,12 %	0,17 %
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	16,02 %	22,25 %	7,52 %
Valeur liquidative par action	12,21 \$	10,34 \$	10,37 \$

* Du 27 octobre 2008 au 30 juin 2009

** Du 20 juillet 2009 au 30 juin 2010

- Données fournies au 30 juin de l'exercice indiqué.
- Le ratio des frais de gestion est obtenu à partir du total des charges de la période en question (à l'exclusion des commissions et des autres coûts d'opérations de la Catégorie), ce qui comprend les charges engagées indirectement en raison des placements de la Catégorie dans les Fonds sous-jacents, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.
- Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts d'opérations de la Catégorie et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le calcul du ratio des frais d'opération exige qu'un fonds d'investissement qui effectue des placements dans les titres d'autres fonds d'investissement établisse ce ratio en tenant compte des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille imputables à ses placements dans chacun des Fonds d'investissement sous-jacents.
- Le taux de rotation du portefeuille de la Catégorie indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs de la Catégorie gère activement les placements de celle-ci. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que la Catégorie achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé, plus les coûts d'opérations payables par la Catégorie sont élevés, et plus il est probable qu'un actionnaire réalisera des gains en capital imposables pour la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Catégorie.

Rendement passé

Le rendement passé représente le rendement historique de chaque série d'actions de la Catégorie. Ces renseignements ne sont fournis que pour montrer le rendement passé et ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur.

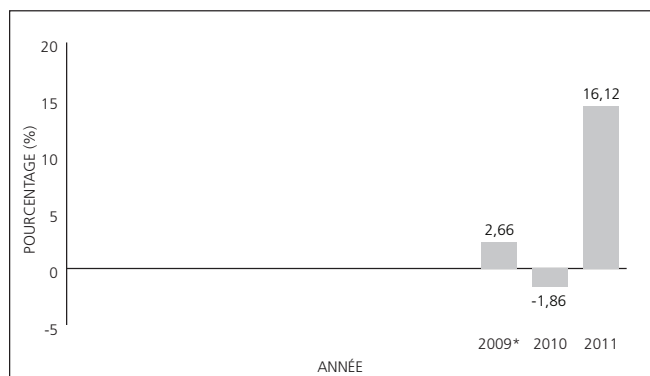
Les données sur le rendement supposent le réinvestissement de toutes les distributions dans des actions de même série de la Catégorie. Ce rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition et de rachat, des frais facultatifs, des impôts sur les bénéfices ni des frais versés directement à Russell ou au conseiller en placement de l'actionnaire qui auraient réduit le rendement ou la performance. Même si vos distributions ont été réinvesties, vous serez peut-être tenu de payer l'impôt sur ces distributions. Veuillez consulter votre conseiller fiscal.

Rendements annuels

Les graphiques ci-après présentent le rendement annuel de chaque série d'actions pour chacun des exercices clos les 30 juin. La date de début des activités indiquée dans la présente section est celle à laquelle les actions des séries ont été offertes initialement au public, tandis que celle présentée à la section « Faits saillants financiers » correspond à leur date d'établissement.

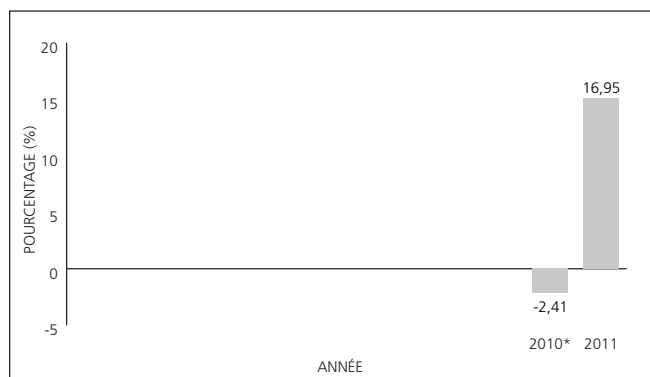
Ils montrent également la variation du rendement de la Catégorie d'une année à l'autre et indiquent, en pourcentage, la croissance ou la diminution d'un placement entre le premier jour et le dernier jour de chaque exercice.

Rendements annuels – Série B



* Du 31 octobre 2008 au 30 juin 2009 (données non annualisées)

Rendements annuels – Série E

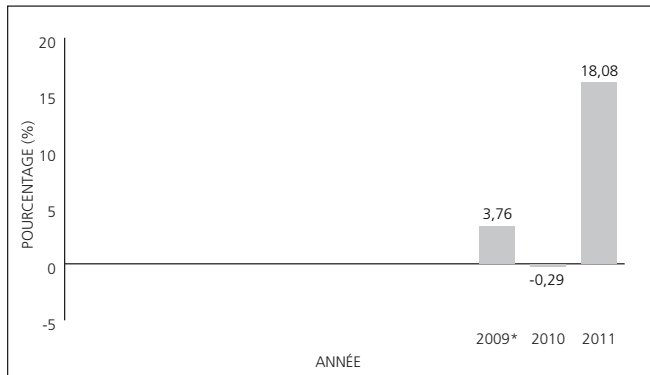


* Du 31 juillet 2009 au 30 juin 2010 (données non annualisées)

Catégorie fonds d'actions outre-mer Russell

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Rendements annuels – Série F



* Du 31 octobre 2008 au 30 juin 2009 (données non annualisées)

Rendements annuels composés

Les tableaux présentent l'historique des rendements annuels composés totaux des actions de la Catégorie, comparés au rendement de l'indice Russell des sociétés à forte capitalisation de pays développés hors Amérique du Nord (net) (la « référence »).

Période close le 30 juin 2011

Rendements annuels composés	Depuis le 31 octobre 2008	Dernier exercice
Actions de série B ¹⁾	6,07 %	16,12 %
Actions de série F ¹⁾	7,81 %	18,08 %
Indice Russell des sociétés à forte capitalisation de pays développés hors Amérique du Nord (net) ^{2),3)}	6,77 %	18,79 %
Indice MSCI EAEO ⁴⁾	6,63 %	18,39 %

Période close le 30 juin 2011

Rendements annuels composés	Depuis le 31 juillet 2009	Dernier exercice
Actions de série E ¹⁾	7,15 %	16,95 %
Indice Russell des sociétés à forte capitalisation de pays développés hors Amérique du Nord (net) ^{2),3)}	6,75 %	18,79 %
Indice MSCI EAEO ⁴⁾	6,56 %	18,39 %

- Déduction faite de tous les frais et charges payés par la Catégorie.
- L'indice Russell des sociétés à forte capitalisation de pays développés hors Amérique du Nord (net) a été adopté le 31 décembre 2010. Avant cette date, le rendement historique était lié au rendement de l'indice MSCI EAEO, dont le calcul tient compte des dividendes nets investis quotidiennement.
- Les indices Russell mentionnés sont des marques de commerce de Frank Russell Company. Investissements Russell Canada Limitée, une filiale en propriété exclusive de Frank Russell Company, est le gestionnaire des Fonds (les « produits »). Frank Russell Company ne parraine pas les produits, ni ne les garantit, ni ne les vend, ni n'en fait la promotion, et elle ne fait aucune déclaration quant à la pertinence d'investir dans les produits. Frank Russell Company n'assume aucune responsabilité à l'égard des produits et n'a effectué aucun examen de ceux-ci ou de toute publication connexe, et ne fait aucune déclaration ni ne fournit aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à leur exactitude, leur exhaustivité ou à tout autre égard. Frank Russell Company ne garantit aucunement l'exactitude ou l'exhaustivité des indices Russell mentionnés ou des données auxquelles ils font référence, et n'assume aucune responsabilité en ce qui a trait aux erreurs, aux omissions et aux interruptions qui s'y rapportent. Sans limiter ce qui précède, en aucun cas Frank Russell Company ne sera tenue responsable des préjudices directs, indirects, particuliers, punitifs ou consécutifs (y compris les manques à gagner), et ce, même si elle a été avertie de la possibilité de tels préjudices.

- Le calcul du rendement de l'indice MSCI EAEO tient compte du réinvestissement quotidien des dividendes nets. L'indice MSCI EAEO est composé de sociétés représentatives de la structure du marché de 21 pays industrialisés d'Europe, d'Australasie et d'Extrême-Orient. Source : MSCI. L'information MSCI n'est destinée qu'à votre usage personnel et ne doit être ni reproduite ni diffusée sous quelque forme que ce soit, ni servir à créer un instrument ou un produit financier ou encore un indice quel qu'il soit. Cette information est fournie « telle quelle » et son utilisateur est pleinement responsable du risque lié à l'utilisation qu'il pourrait en faire ou autoriser quelqu'un à en faire. MSCI, ses sociétés affiliées ou toute autre personne ayant participé ou étant liée à la compilation, au calcul ou à la création de l'information MSCI (collectivement, les « parties MSCI ») ne donnent aucune garantie ni ne font de déclaration, explicite ou implicite, concernant cette information ou les résultats qui découleront de son utilisation, et les parties MSCI se dégagent de toute responsabilité (y compris et sans s'y limiter, toutes les responsabilités liées à l'originalité, à l'exactitude, à l'exhaustivité, au caractère opportun, à l'absence de contrefaçon, à la qualité marchande et à l'adaptation à un usage particulier) à l'égard de cette information. Sans limiter ce qui précède, en aucun cas les parties MSCI ne seront tenues responsables des préjudices directs, indirects, particuliers, consécutifs, punitifs ou autres (y compris et sans s'y limiter les manques à gagner), et ce même si elles ont été averties de la possibilité de tels préjudices ou si elles avaient pu l'anticiper.

Commentaire sur le rendement

Pour la période close le 30 juin 2011, la Catégorie a enregistré un rendement de 16,12 % (série B), comparativement à 18,79 % pour la référence. Une analyse du rendement de la Catégorie par rapport à la référence est présentée dans le rapport de la direction sur le rendement, sous la rubrique « Résultats ».

La référence est composée de différents titres. Il est impossible d'investir directement dans la référence, et cette dernière ne fait pas l'objet de charges, de frais ou de taxes. Tout placement dans des titres implique le paiement de frais ou de charges.

Aperçu du portefeuille

25 principaux titres en portefeuille*

30 juin 2011

	Pourcentage de la valeur liquidative de la Catégorie
Sanofi-aventis	1,6 %
Canon Inc., SVN	1,4 %
ING Groep N.V.	1,4 %
Vodafone Group	1,4 %
GlaxoSmithKline	1,3 %
HSBC Holdings	1,3 %
Novartis AG	1,1 %
Banco Santander SA	1,1 %
Royal Dutch Shell	1,1 %
BP PLC	1,1 %
Compass Group	1,0 %
Total SA	1,0 %
BG Group PLC	1,0 %
Tesco	1,0 %
Bayer AG	0,9 %
Jardine Cycle & Carriage Ltd.	0,9 %
Eni	0,8 %
Linde AG	0,8 %
Seven & I Holdings Co. Ltd.	0,8 %
Zurich Financial Services AG	0,8 %
Schneider Electric	0,7 %
United Overseas Bank	0,7 %
Novo Nordisk	0,7 %
Unilever PLC	0,7 %
MTU Aero Engines Invest, SVN	0,7 %

Valeur liquidative (en milliers de dollars)

29 157 \$

Remarque : Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du Fonds sous-jacent. Il est possible d'obtenir, sur notre site Web (www.russell.com/ca), une liste mise à jour dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre. Le prospectus ainsi que d'autres informations sur le Fonds sous-jacent peuvent être consultés sur www.russell.com/ca ou sur www.sedar.com.

Pondérations sectorielles*

30 juin 2011

<u>Pourcentage de la valeur liquidative de la Catégorie</u>	
Services financiers	18,8 %
Industries	12,3 %
Biens de consommation de base	12,0 %
Biens de consommation discrétionnaire	11,6 %
Soins de santé	10,1 %
Énergie	9,9 %
Technologies de l'information	8,0 %
Services de télécommunications	7,5 %
Matières premières	6,6 %
Services publics	3,1 %

* Ce sont les titres en portefeuille et les pondérations sectorielles du Fonds d'actions outre-mer Russell, le Fonds sous-jacent. La Catégorie est exposée à ces titres en portefeuille et pondérations sectorielles parce qu'elle investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts du Fonds sous-jacent.

100, King Street West
1, First Canadian Place, bureau 5900
Toronto (Ontario) M5X 1E4

www.russell.com/ca



Investissements Russell et son logo, LifePoints, Russell, Souverain et Programme d'investissement Souverain sont des marques déposées ou des marques de commerce de Frank Russell Company.

M09F PCG-CC-REG-057F (1 02/11)

